

## Le trafic de cannabis en France



### LE TRAFIC DE CANNABIS EN FRANCE

*Estimation des gains des dealers afin  
d'apprécier le potentiel de blanchiment*

Christian BEN LAKHDAR

Novembre  
2007

OFDT, 25 p. Novembre 2007. Afin d'améliorer les connaissances relatives à l'économie souterraine de la drogue, la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie a chargé l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies de fournir une estimation des gains générés par le commerce de cannabis, substance illicite la plus consommée en France et susceptible de faire l'objet d'une entreprise de blanchiment. L'étude des phénomènes criminels relevant d'une opacité évidente, surtout en matière de questions économiques et financières, une méthodologie théorique s'appuyant sur des observations ethnologiques et sur des travaux empiriques afin de « coller » au plus près de la réalité de terrain a été mobilisée. Sont ainsi distinguées au sein d'un réseau de distribution, quatre différentes strates d'intervenants : le semi-grossiste en haut de ce réseau, le dealer de rue à la base et deux intermédiaires entre eux. Au-delà des limites inhérentes à ce type de modèle, il ressort de ce travail que le trafic de cannabis ne serait que peu lucratif au niveau des dernières strates de distribution. Ainsi, les « petits » dealers de rue, de loin les plus nombreux, ne gagneraient pas des sommes d'argent importantes nécessitant d'être blanchies. C'est au niveau du semi-grossiste et des revendeurs directement liés à lui que les sommes d'argent récupérées du trafic de cannabis pourraient faire l'objet de blanchiment.

Auteur : Christian Ben Lakhdar (OFDT)  Télécharger le rapport complet  
(353 Ko)